

Rapport d'activités 2014

Centre Intercommunal d'Action Sociale Sancy Artense

route de Bagnols
63680 LA TOUR D'AUVERGNE
Tél. : 04.73.21.79.79 Fax : 04.73.21.79.70
www.sancy-artense.com
e.mail : communaute@sancy-artense.com



Territoire **en ébullition !**

ACCUEILLIR // ACCOMPAGNER // INSTALLER

SOMMAIRE

PARTIE 1 : Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale.....p.3

A. Naissance du CIAS, le résultat d'un engagement dans l'action sociale

B. Composition et fonctionnement du CIAS.....p.4

PARTIE 2 : Les actions du CIAS en 2013.....p.6

A. l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

B. le Portage de Repas à Domicile.....p.8

C. le Chantier d'Insertion

ANNEXE

- compte administratif 2014

PARTIE 1 - Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale

A - Naissance du CIAS, le résultat d'un engagement dans l'action sociale.

Situé en milieu rural de moyenne montagne, le territoire de Sancy Artense est confronté à la fermeture des services publics (trésorerie, subdivisions de la DDE, bureaux de Poste, école, etc), des commerces ou des petites entreprises locales faute de reprise. La raison d'être même de Sancy Artense Communauté est d'essayer de pallier ce phénomène en développant au mieux les services à la population.

Parallèlement aux compétences obligatoires économique et d'aménagement, et dans le but d'enrayer le déclin démographique, la Communauté de Communes s'était dotée d'une compétence facultative "*Action en faveur du cadre de vie*" pour offrir un service de proximité. C'est dans ce cadre que la Communauté a mené des actions sociales telles la gestion d'un service de portage de repas à domicile, l'organisation d'un centre de loisirs ou dernièrement la création d'une Maison des Services Publics.

De part sa situation privilégiée proche du Massif du Sancy, la Communauté œuvre également pour le développement touristique et la protection de l'environnement. C'est pour mener ses actions de promotion et de préservation que Sancy Artense a souhaité inscrire dans ses statuts : "*Action d'insertion par l'économie liée à l'entretien de l'espace, notamment des berges de rivières*" et dispose ainsi d'un chantier d'insertion.

Le chantier d'insertion est :

- une action sociale, car il permet à des personnes en difficulté sociale et professionnelle de retrouver une activité rémunérée et l'opportunité de se former ;
- une mission de service public, car l'équipe du chantier entretient les cours d'eau et les sentiers de randonnée. Elle rend aussi des services ponctuels à la Communauté de Communes (entretien et mis en place de la micro signalisation, aide au déneigement des voies, etc).

Le plan de cohésion social présenté par M. BORLOO dans sa loi du 18 janvier 2005 prévoyait que les chantiers d'insertion deviennent "*[...]des dispositifs portés par un centre communal ou intercommunal d'action sociale ou par un organisme de droit privé à but non lucratif ayant pour objet l'embauche de personnes [...] bénéficiant de minima sociaux afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle, en développant des activités ayant principalement un caractère d'utilité sociale [...]*"

Au cours de l'année 2005, Sancy Artense Communauté a donc modifié ses statuts pour inscrire la compétence "*Action sociale d'intérêt communautaire*" et en confier la responsabilité à un CIAS.

La création du CIAS Sancy Artense répond donc à un double objectif :

- Pérenniser le service du chantier d'insertion ;
- Doter le territoire d'un outil privilégié et performant pour poursuivre et renforcer la politique intercommunale sociale.

Le CIAS Sancy Artense a été créé le 1^{er} janvier 2007 pour assurer trois missions :

- L'organisation d'un centre de loisirs sans hébergement pour les enfants de 4 à 12 ans et de mini camps pour les pré ados et ados, durant les vacances estivales ;
- L'action d'insertion par l'économie liée à l'entretien de l'espace, notamment des berges de rivières ;
- Le service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, malades ou handicapées.

Dans l'avenir, de nouvelles missions pourraient être attribuées au CIAS.

B - Composition et fonctionnement du CIAS.

Le CIAS est un établissement public administratif intercommunal. Même si les liens avec la Communauté de rattachement sont très étroits, le CIAS a une personnalité juridique distincte. C'est à dire qu'il dispose d'un conseil d'administration, de son propre personnel et de son propre budget.

a) Composition du Conseil d'Administration

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Président de la Communauté de Communes Sancy Artense et composé, à parité, de membres élus en son sein par le Conseil Communautaire et de personnes nommées par le Président parmi les personnes "*participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la communauté de communes*".

Le Conseil de Communauté du 17 mai 2006 a fixé le nombre des membres du CA du CIAS à 9. Le Conseil d'Administration doit élire en son sein un Vice-Président.

Président du CIAS : M. François MARION, Président de Sancy Artense Communauté

Vice-Présidente : Mme Martine CHARBONNEL

Délégués communautaires :

- Mme Martine CHARBONNEL Bagnols
- Mme Marie -Madeleine FERAYROLLES La Tour d'Auvergne
- Mme Marie MONTEIL Trémouille Saint Loup
- M. David SAUVAT St Sauves d'Auvergne.

Membres nommées :

- Mme Christiane BONHOMME
- Mme Odile GUILLAUME
- M. Jean BOYER
- M. Jean COUDERT

Le Conseil d'Administration du CIAS fonctionne sur le même principe qu'un conseil municipal. Les décisions sont prises sous forme de délibérations. Il y a plusieurs réunions par an. Le Directeur du CIAS assiste aux séances dont il assure le secrétariat.

En 2014, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois : les 17 mars, 1^{er} juillet et 15 octobre.

b) Le personnel

ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

Trois agents de la Communauté de Communes, concernés par la gestion de l'Etablissement, sont mis à disposition du CIAS.

Ludivine GIRAL

Directrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Suivi de l'ensemble des dossiers et des procédures en cours,
Analyse financière ; préparation du budget et des réunions du Conseil d'Administration
remplacée par **François JONQUERES** en septembre 2014

Odile PAGENEL

Responsable: Service Portage de Repas et ALSH
Secrétariat, suivi administratif,

Organisation et gestion du service de portage de repas à domicile et de l'accueil de loisirs

Adeline CESCO
Accompagnatrice de l'équipe de chantier insertion
Suivi et accompagnement du Chantier insertion
En congé maternité depuis le 6 novembre 2014, remplacée par Sophie VERGNOL

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Christine CARLIER
Agent de liaison
Gestion des commandes, édition des menus et des étiquettes, prise en charge des tournées, livraison.

Gilles ANTIGNAC
assure le remplacement de Christine CARLIER

CHANTIER D'INSERTION

Gabriel ITIER
Encadrant Technique Insertion du Chantier
Assure la coordination de l'équipe :

BOULLIER Cyril
(contrat CUI CAE du 18/11/13 au 17/11/14. Renouvelé pour un an.)

MEURANT Sylvie
(contrat CUI CAE du 25/05/13 au 24/05/14)

CHASSELON Marine
(contrat CUI CAE du 15/10/14 au 14/10/15)

DAHMANI Menouar
(contrat CUI CAE du 01/08/13 au 31/07/14.
Renouvelé pour un an.)

ROUX Lucien
(contrat CUI CAE du 17/08/13 au 16/08/14). Embauché par la Communauté en CUI CAE d'un an à compter du 2/09/14

CHAMPIGNON Mickaël
(contrat CUI CAE du 15/09/14 au 14/09/15)

HAUTIER Serge
(contrat CUI CAE du 15/07/13 au 04/07/14.
Renouvelé pour un an)

VERGNOL René
(contrat CUI CAE du 15/04/13 au 14/04/14)

BOYER Didier
(contrat CUI CAE du 15/10/14 au 14/10/15)

MARTIN Damien
(contrat CUI CAE du 15/10/13 au 14/10/14)

VERMANDEL Véronique
(contrat CUI CAE DU 15/04/13 au 14/04/14). Renouvelée 6 mois jusqu'au 14/10/14

c) Dispositions fiscale et financière.

L'action sociale du CIAS Sancy Artense ne peut être menée qu'à la mesure des subventions que la Communauté lui verse pour mettre en œuvre la politique sociale intercommunale. Ainsi chaque année la Communauté verse une subvention d'équilibre au CIAS pour combler le déficit lié à son fonctionnement.

Dans le cadre Programme Départemental d'Insertion, le CIAS obtient des financements de la part du Conseil Général du Puy-de-Dôme et des aides d'État sur les salaires des emplois aidés pour contribuer aux charges de fonctionnement du chantier d'insertion.

Cf. Compte Administratif du CIAS (annexe)
voté à l'unanimité en Conseil d'Administration le 17 mars 2014

PARTIE 2 – Les actions du CIAS en 2014

A – L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est financé à hauteur de 50% par la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Des prestations personnalisées (CAF - MSA) peuvent, en fonction du niveau des revenus, être apportées en déduction des 50 % restant à la charge des familles.

Lors de sa séance du 7 février 2012, le conseil d'administration du CIAS a retenu l'offre de Léo Lagrange pour l'organisation, l'animation et la gestion de l'ALSH pour une durée de un an renouvelable 2 fois, et la Maison St Joseph à Tauves pour l'hébergement et la restauration pour la même durée.

En octobre 2014, une nouvelle consultation a été lancée pour une durée d'un an renouvelable 2 fois (2015/2016/2017): Léo Lagrange pour l'animation et la gestion et la Maison St Joseph pour la restauration et l'hébergement ont été retenus.

L'ALSH s'est déroulé du lundi 7 juillet au vendredi 22 août, soit 33 jours de fonctionnement.

57 enfants ont fréquenté l'accueil et le mini camp, soit 547 journées/enfants :

- 456 journées/enfants en accueil de loisirs (567 j/enf en 2013)
- 16 journées/enfants en nuitées (24 j/enf en 2013)
- 75 journées/enfants en mini camp (95 j/enf en 2013)

- **Les tarifs :**

Les membres du conseil d'administration, lors de la séance du 3 décembre 2013, ont décidé :

* de créer une quatrième tranche de quotient familial supérieure à 1000 €

* de mettre en place, à titre expérimental pour l'été 2014, l'accueil à la demi journée : repas + après midi

* de pratiquer un tarif réduit à compter du 3ème enfant d'une fratrie,

* d'appliquer une remise de 5 % sur la facture globale pour un accueil à la semaine en journée complète,

* de fixer les tarifs suivants pour l'accueil de loisirs sans hébergement 2014 :

2014 : ACCUEIL DE LOISIRS				
TARIFS COMMUNAUTE DE COMMUNES				
	QF < 450 €	450 € < QF < 800 €	800€ < QF < 1000 €	QF > 1000€
Seul 1/2 journée repas + après midi	9,00 €	11,00 €	13,00 €	14,00 €
Tarif journée 1 enfant	11,50 €	14,00 €	16,50 €	17,50 €
Tarif journée 2ème enfant	11,50 €	14,00 €	16,50 €	17,50 €
Tarif journée 3ème enfant	9,00 €	11,00 €	13,00 €	14,00 €
TARIFS HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES				
Seul 1/2 journée repas + après midi	11,00 €	13,00 €	15,00 €	16,00 €
Tarif journée 1 enfant	14,00 €	16,00 €	18,00 €	19,00 €
Tarif journée 2ème enfant	14,00 €	16,00 €	18,00 €	19,00 €
Tarif journée 3ème enfant	11,00 €	13,00 €	15,00 €	16,00 €
Navette	3,50 €			
Nuitée	8,00 €			

- **La fréquentation** : nombre de journées-enfants par an

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
452	508	732	752	785	528	608	777	686	547

En 2014, comme en 2013, le CIAS a décidé de louer auprès des Rapides du Sancy , et pour la durée de fonctionnement de l'ALSH, un mini bus 9 places. Celui-ci était utilisé pour le ramassage quotidien dont l'itinéraire était défini à l'avance par le directeur, et pour les sorties sur le territoire Sancy Artense et les communes limitrophes.

Les activités :

- visite et atelier découverte avec Céline LASTENET, artiste en résidence à la Maison Garenne
- patinoire, accrobranche du Mont Dore
- visite d'une chèvrerie
- pêche à l'étang de Savennes (avec guide nature)
- visite des grottes du Cornadore à St Nectaire et « splash lac » au lac Chambon
- visite du muséum d'histoire naturelle à Clermont-Ferrand et exposition « tumulte gaulois » au musée Bargouin
- festival des jeux à La Bourboule
- sortie à Clermont-Ferrand : muée « l'aventure Michelin » et « sable show » (Clermont plage)
- sortie à Volvic : maison de la Pierre, espace des eaux de Volvic (dégustation), promenade sur le sentier pédagogique « le théâtre de la forêt »
- orpaillage
- ludothèque, médiathèque, baignade au plan d'eau de La Tour d'Auvergne, Kizou aventure à Tauves, cuisine, repas barbecue et nuit sous tente, grands jeux, veillées contées, jeux olympiques...

Le mini camp :

En 2014, un séjour de 5 jours et 4 nuits a été organisé du 4 au 8 août. Il s'est déroulé à Naussac (48) sur la structure d'hébergement « Rondins des Bois » (catamaran, piscine, activités de pleine nature...).

Initialement organisé pour 24 enfants âgés de 8 à 13 ans, le groupe a atteint un effectif de 15 enfants de 9 à 14 ans. Un groupe de 12 enfants d'un accueil de loisirs de Brioude a rejoint notre groupe sur le lieux du séjour.

B – Le Portage de Repas à Domicile

Le service de portage de repas à domicile, comme l'accueil de loisirs, dépend depuis le 1^{er} janvier 2007 du CIAS. Depuis le 17 septembre 2008, la fourniture et la préparation des repas sont assurées par l'hôtel restaurant « les Voyageurs » situé à Bagnols.

Les livraisons se font tous les jours sur l'ensemble du territoire sauf les samedi, dimanche et jours fériés. Toutefois, grâce à une organisation spécifique, les repas sont assurés quotidiennement.

Mois	Nbre repas	Nbre pains	Non livrés	Moyenne
janv.-14	781	215	0	25,19
févr.-14	781	187	0	27,89
mars-14	793	231	0	25,58
avr.-14	781	236	0	26,03
mai-14	833	197	0	26,87
juin-14	828	192	0	27,60
juil.-14	839	233	0	27,06
août-14	810	235	0	26,12
sept.-14	785	176	1	26,16
oct.-14	771	210	0	24,87
nov.-14	677	143	0	22,56
déc.-14	774	182	0	24,96
TOTAL	9453	2437	1	25,90

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de repas livrés	8489	8592	8682	9783	9186	9236	9636	9453

C – Le Chantier d'Insertion

Travaux

Les salariés, agents d'entretien, sont amenés à réaliser des tâches dans deux grands domaines d'activités que sont: **l'entretien des espaces verts et naturels** ainsi que **l'entretien des bâtiments**.

Les activités exercées par le chantier insertion sont d'intérêt intercommunal ou communal ; elles répondent à des besoins collectifs non satisfaits par des emplois privés ou publics.

En 2014, les missions du chantier ont été les suivantes:

- entretenir les berges des cours d'eau communautaires (élagage, débroussaillage) ;
- aménager et entretenir un jardin conservatoire intercommunal situé à Bagnols (entretien restauration du mobilier de jardin, entretien des espaces verts, de la mare et la prairie humide du jardin);
- entretenir les espaces verts des équipements communautaires et des espaces naturels comme la piste équestre La Stèle-Cros (tonte, élagage, débroussaillage, tronçonnage, balisage);
- apporter une assistance technique et logistique pour la mise en œuvre des actions culturelles de la Communauté de communes : aides ponctuelles à l'artiste Céline Lastenet, en résidence Sancy Artense à Saint Sauves d'Auvergne, préparation des salles des fêtes avant les spectacles de la saison culturelle ArtenScène ;

– réaliser des travaux de second œuvre (réfection de peinture) et d'entretien dans les bâtiments intercommunaux ouverts au public (complexe sportif, ludothèque, médiathèque, résidence d'artistes), les logements sociaux intercommunaux et des bâtiments communaux (prestation).

En 2014, l'équipe du chantier insertion est intervenue pour les communes du territoire dans le cadre d'une convention de prestation de services du chantier insertion. Les treize communes de la Communauté ont signé une convention avec le CIAS.

Cette convention encadre l'intervention du chantier et prévoit, pour 2014, une facturation au coût horaire de 2,90€ net par heure et par agent.

Quatre communes ont fait appel aux services du chantier d'insertion cette année, dans le cadre d'une prestation : Cros, Labessette, St Julien Puy Lavèze et St Donat.

Tableau présentant la répartition du temps de travail du chantier en 2014 :

Interventions pour les communes	Avèze	1%	29,43%
	Bagnols	5%	
	Cros	0%	
	Labessette	2%	
	Larodde	7%	
	La Tour d'Auvergne	6%	
	Saint Donat	4%	
	St Genès Champespe	1%	
	St Julien Puy Lavèze	2%	
	St Sauves d'Auvergne	1%	
	Singles	0%	
	Tauves	1%	
	Trémouille Saint Loup	0%	
Interventions d'intérêt intercommunautaire (équipement ou bâtiment intercommunal, manifestation)	Jardin Conservatoire	25,30%	70,57%
	Ludo/médiathèque	2,09%	
	Complexe sportif	7,20%	
	Logements sociaux	2,67%	
	Rivières	16,54%	
	Jonction équestre	2,21%	
	Pépinière entreprise/multiples ruraux	1,80%	
	OTSA	0,81%	
	Résidence artiste	0,93%	
	Saison culturelle	2,26%	
	Siège com com	1,16%	
	Entretien des locaux	7,60%	

Accompagnement socioprofessionnel

Le travail de suivi du chantier s'est effectué en 2014, comme durant les années antérieures, en collaboration avec les travailleurs sociaux, la conseillère de la Mission Locale pour l'Emploi Clermont Montagne et la conseillère RSA de Pôle Emploi Chamalières.

Une instance de repérage a été réalisée entre la conseillère RSA Pôle Emploi, la référente technique du Conseil Général et Adeline Cesco, accompagnatrice insertion CIAS Sancy Artense.

Le recrutement est effectué en interne par le CIAS. Les candidats sont reçus par le directeur général des services et l'accompagnatrice insertion. Le Président du CIAS valide le choix de la personne retenue.

Le profil des candidats, le parcours des salariés et les propositions de renouvellement des contrats sont présentés, pour information et avis, aux membres du CIAS Sancy Artense réunis.

Durant le parcours insertion, la coordination est effectuée par le CIAS et plus particulièrement par « l'accompagnatrice insertion » du chantier. Chaque membre du chantier est reçu individuellement par l'accompagnatrice « insertion ». Elle fait le point avec lui sur:

- ses recherches d'emploi (aide pour la rédaction de CV et lettre de motivation, veille informative des offres sur Internet correspondant aux critères de recherche des salariés, aide pour l'utilisation du site Internet Pôle Emploi)
- les formations effectuées ou envisagées
- les stages en immersion ou les Évaluations en Milieu de Travail envisagés
- son travail au sein du chantier.

La tenue de permanences dans les locaux de la maison des services publics par Claudine Juillard (assistante sociale, 3 permanences par mois) et Karine Brugière (mission locale, 2 permanences par mois) facilite les échanges avec l'accompagnatrice insertion pour le suivi du parcours insertion des salariés.

Dans le cadre de son projet insertion, le CIAS veille à intégrer les salariés du chantier dans le fonctionnement des services de la communauté: adhésion au CNAS (comité national d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales), règlement intérieur commun...

Les salariés sont également impliqués dans les projets de la collectivité : participation en 2014 à une séance sur le greffage des arbres fruitiers, formation co-organisée par la communauté et le club des jardiniers des pays d'Auvergne, dans le cadre d'un projet commun sur les variétés fruitières locales (recensement et conservation au jardin intercommunal).

Les salariés du chantier ont réalisé un bilan de santé au dispensaire Emile Roux le 5 décembre 2014.

L'encadrant technique insertion veille à développer la polyvalence des agents de l'équipe insertion (variété des tâches confiées à chaque personne) tout en valorisant les savoir faire de chacun.

Dans le cadre de leur projet d'insertion socioprofessionnelle, les salariés du chantier sont amenés à suivre des formations et à réaliser des stages d'immersion en entreprise ou des Évaluations en Milieu de Travail (EMT).

En 2014, trois salariés ont réalisé des stages en immersion en entreprises et une salariée a réalisé une EMT et a participé à un atelier de découverte des métiers du sanitaire et social sur 4 jours.

Stage en immersion effectué dans :

-une entreprise en quincaillerie, mécanique et maintenance de petits matériels à Herment, durant 1 mois.

-une entreprise de plomberie/ chauffagiste, d'une durée de 1 mois, à Saint Sauves d'Auvergne, suite auquel l'agent a suivi une formation de remise à niveau des acquis de base (formation suivie avec Formaccel).

-une entreprise spécialisée dans l'aménagement et l'entretien d'espaces paysagés à Tauves, durant 2 semaines.

L'équipe :

En 2014, l'équipe du chantier insertion comptait six salariés en Contrat Unique Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (au 1^{er} semestre) puis en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, d'une durée de 1 an chacun.

Au 31/12/2014, l'équipe était composée de cinq hommes et une femme.

Au cours de l'année 2014 :

- trois nouvelles personnes ont été recrutées,
- le contrat de trois salariés a été renouvelé,
- cinq salariés sont sortis du chantier en cours d'année (quatre pour fin de contrat et un arrêt anticipé six mois avant la fin du contrat).

ANNEXE

- Compte Administratif 2014